

## États généraux des territoires de l'Ain

# Et maintenant ?

Dans un contexte national de tensions fortes entre l'État et ses collectivités territoriales, le Département de l'Ain a organisé, jeudi 5 juillet 2018 - au Monastère royal de Brou à Bourg-en-Bresse - ses premiers États généraux pour construire collectivement l'avenir du territoire.

Cette première édition des États Généraux des Territoires de l'Ain (EGTA) a suscité un vif intérêt dont témoigne la présence de Dominique Bussereau, Président de l'Assemblée des Départements de France, de cinq Présidents de Départements limitrophes (Haute-Savoie, Jura, Saône-et-Loire, Rhône et Isère), du Président de la Métropole de Lyon, de la représentante du Canton de Genève, du Préfet de Région et de près de 450 élus de l'Ain, au-delà de toute considération partisane.

Sur la base des résultats d'une enquête d'opinion commandée par le Conseil départemental de l'Ain, en partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations (dont vous trouverez une synthèse jointe), ces EGTA ont permis de mieux cerner les attentes des élus de l'Ain, de réfléchir à l'avenir du Département et à la façon de mieux collaborer entre collectivités territoriales, pour une plus grande efficacité de l'action publique. Deux tables rondes ont dégagé des pistes de coopérations interdépartementales possibles pour conforter le rôle des Départements dans l'organisation territoriale.

*" Ces États généraux sont un commencement et non une fin. Nous devons réinventer nos relations, nous devons compter sur nous d'abord pour trouver les solutions aux défis qui nous attendent. On le voit et on le constate. L'État central s'éloigne en même temps qu'il veut réintroduire une forme d'emprise directe sur les collectivités territoriales. La raréfaction de l'argent public nous impose de devoir réviser nos politiques comme nos habitudes. Il va nous falloir faire des choix pour concilier proximité et développement, qualité et service, ambition et raison. J'ai la conviction que le Département doit être la collectivité pivot de nos relations et de notre organisation territoriale."*

*"Je crois en l'avenir et en l'utilité de la collectivité départementale. Le département est un « repère » pour nos concitoyens et un échelon de proximité indispensable pour la cohésion sociale et territoriale. Je n'oppose pas les différents niveaux de collectivité, et notamment pas les départements aux régions ou aux métropoles, mais je suis attaché à l'équilibre des territoires."*



**Gérard Larcher**  
Président du Sénat

**Jean Deguerry**  
Président du Département de l'Ain



*"La constitution indique que la République est une et indivisible et qu'elle est décentralisée. Rien ne peut être fait dans notre pays sans les collectivités."*



**Dominique Bussereau**  
Président de l'Assemblée  
des Départements de France

# VERS DES ACTIONS CONCRÈTES

Jean Deguerry, Président du Département de l'Ain, à l'initiative de ces 1<sup>ers</sup> EGTA, a souhaité que ce rendez-vous ne soit pas une fin en soi. En effet, il s'agit de poursuivre un travail partenarial avec l'ensemble des collectivités, pour construire ensemble l'avenir des territoires.

Ainsi, sur la base des échanges et des contributions des participants, Jean Deguerry a proposé en conclusion des États généraux quatre premières pistes de travail, ainsi qu'un thème d'action prioritaire pour le Département de l'Ain.

## VERS UNE CONTRACTUALISATION ENTRE LE DÉPARTEMENT ET LES COLLECTIVITÉS

A l'issue des EGTA, Jean Deguerry a souhaité que le Département s'engage dans un mouvement de contractualisation avec les collectivités (Communes et EPCI). L'objectif est de conclure 5 ou 6 contrats de territoires qui permettront d'avoir une bonne visibilité sur les 5 années à venir. Ces contrats de territoires seront l'occasion d'échanges plus approfondis entre le Département et les collectivités. La contractualisation permettra de donner à voir le développement à venir d'un territoire en y associant tous les partenaires.

## MISE EN PLACE D'UN GUICHET UNIQUE

Pour faciliter les démarches des collectivités de l'Ain, Jean Deguerry souhaite la mise en place d'un guichet unique départemental qui permettra aux élus locaux de poser leurs questions relatives à leurs projets et de trouver des réponses concrètes. Plate-forme digitale moderne et simple d'utilisation, ce guichet doit être en capacité de répondre au plus grand nombre des demandes des maires et des EPCI de l'Ain.

## FORMER LES ÉLUS LOCAUX

Suite à la demande exprimée par de nombreux élus, des actions de formations seront proposées pour les élus, voire les candidats.

## DÉPARTEMENTS ET MÉTROPOLIS : UN DESTIN LIÉ

Enfin, Jean Deguerry souhaite intensifier sa coopération avec ses voisins lyonnais et genevois : *"il me semble que les 4 collectivités : le Canton de Genève, la Métropole de Lyon, les Départements du Rhône et de l'Ain ont destin lié et que nous devons anticiper le mouvement de développement des métropoles, tout en positionnant l'Ain comme un carrefour stratégique entre ces deux métropoles européennes. Nous devons trouver un cadre qui nous permette de dialoguer ensemble plutôt qu'en parallèle d'un côté avec Genève et de l'autre avec Lyon"*.

## DÉMOGRAPHIE MÉDICALE : UN SUJET MAJEUR

La démographie médicale sera une priorité de l'action politique du Département de l'Ain dans les mois et les années à venir. Jean Deguerry souhaite mener une réflexion avec tous les partenaires concernés et l'ARS.

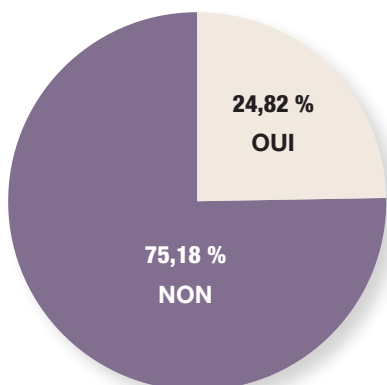
# ÉCOUTER POUR AGIR

## ZOOM SUR QUELQUES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE D'OPINION

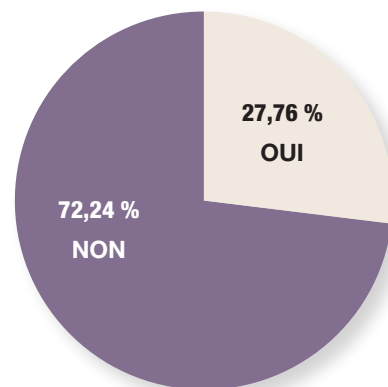
Ces 1<sup>ers</sup> États généraux des territoires de l'Ain ont été l'occasion de questionner les élus locaux afin de connaître leurs doléances, leurs attentes et leurs besoins. Ce sont 1 625 élus du territoire - membres des exécutifs locaux pour la grande majorité - qui ont été invités à s'exprimer.

1 027 ont répondu, soit un taux de participation de plus de 60%. Cette photographie est représentative de cette France des territoires qui se questionne aujourd'hui sur sa place dans la République.

Dans le cadre de la simplification administrative, êtes-vous favorable à la réduction du nombre de départements ?

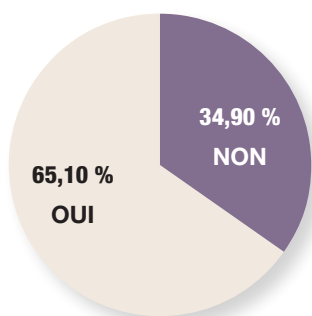


Pour vous, le Gouvernement est-il respectueux des collectivités territoriales ?

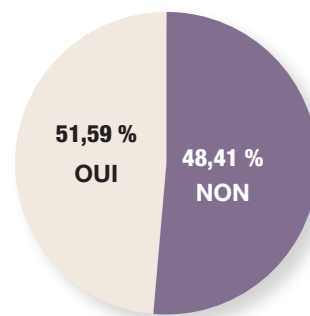


Un contexte de tensions entre l'État central et ses territoires, entre le Gouvernement et les élus territoriaux qui ont le sentiment d'une forte recentralisation tout autant que d'un manque d'écoute et de considération.

L'évolution du périmètre d'action des intercommunalités représente-t-il un danger pour l'avenir des communes ?

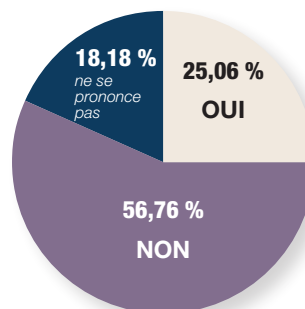


Imaginez-vous la fusion de votre commune avec une ou plusieurs autre(s) ?

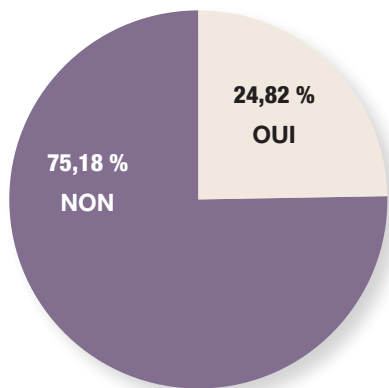


La fusion des intercommunalités doit-elle être poursuivie ?

Les élus préfèrent la fusion d'une commune avec une autre – 52 % des élus du bloc communal y sont prêts (48% non) – plutôt que l'élargissement du périmètre des intercommunalités : 65,10 % des répondants pensent que l'élargissement des compétences des EPCI est un danger pour l'avenir des communes et 56,76 % ne souhaitent plus de fusion d'intercommunalités (seulement 25 % le souhaitent). Il est important de mettre en regard ces deux données, car elles illustrent la crainte des élus municipaux, eu égard à d'éventuels nouveaux élargissements des périmètres des EPCI.



**La fusion des régions Auvergne et Rhône-Alpes a-t-elle été utile ?**

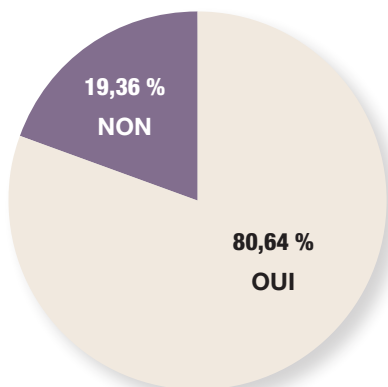


La perception de la fusion des Régions Auvergne et Rhône-Alpes comme inutile à 75,18 % illustre le scepticisme à l'égard des « méga régions » et l'éloignement qu'elle a engendré avec le terrain.

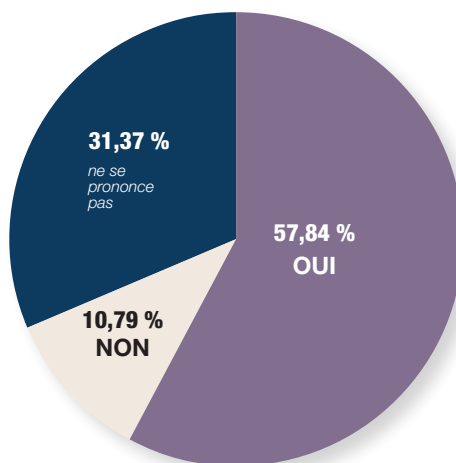
**Estimez-vous que la proximité du Département de l'Ain avec les métropoles de Lyon ou de Genève soit :**



**Est-il pertinent que le Département mette en place, dans le cadre de son accompagnement du bloc communal, une formation à l'action publique des élus et des futurs candidats ?**



**Serait-il pour vous pertinent de disposer d'un « guichet unique départemental » pour toutes vos demandes d'interventions ou dépôts de dossiers ?**



Synthèse complète de l'enquête d'opinion disponible sur demande

---  
Enquête réalisée par l'Institut "Opinions en Région" auprès de 1027 personnes, du 24 avril au 13 juin 2018

**CONTACT PRESSE**

**Conseil départemental de l'Ain - Direction de la communication**

Céline Moyne-Bressand Tél. 04 74 22 98 33 celine.moyne-bressand@ain.fr



[www.ain.fr](http://www.ain.fr)